

Un PLAN ANIMÉ par 3 PARTENAIRES

CONTRAT INITIATIVE EMPLOI 23

CPME

28 avenue d'Auvergne
23000 Guéret

05 55 51 92 86
06 83 09 42 60



CONTRAT de PROFESSIONNALISATION

GEIQ AGRI

28 avenue d'Auvergne
23000 GUERET

05 55 51 14 19

GEIQ BTP

3 avenue Pasteur
23000 GUERET

05 55 51 05 05



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CREUSE
PÔLE COHÉSION SOCIALE
Direction de l'Insertion et du Logement
13 rue Joseph Ducouret • 23000 GUÉRET
Tél. 05 44 30 25 10 • insertion@creuse.fr



www.creuse.fr

Service Communication CD23 - IPNS

PLAN d'ACTION 2021

pour l'EMPLOI
des BÉNÉFICIAIRES
du rSa

Une AIDE FINANCIÈRE
qui s'adresse
aux EMPLOYEURS
du secteur **MARCHAND**
pour un **CONTRAT CONCLU**
entre le 1^{er} janvier
et le 31 décembre 2021

»» CONTRAT INITIATIVE EMPLOI 23

POUR QUI ?

Les employeurs qui recrutent une personne inscrite au rSa depuis au moins 3 mois, par l'intermédiaire d'un Contrat à Durée Déterminée (CDD) d'une durée supérieure à 6 mois ou bien d'un Contrat à Durée Indéterminée (CDI).

La durée hebdomadaire de travail doit être d'au moins 20 heures.

QUOI ?

- Prise en charge financière pendant 4 mois égale à 40% du SMIC brut rapporté à la durée hebdomadaire de travail.
- Bonification jusqu'à 50% du SMIC brut si l'entreprise désigne un tuteur parmi ses salariés déjà en poste pour un accompagnement à la prise de poste au cours des 4 premiers mois.

»» CONTRAT de PROFESSIONNALISATION

POUR QUI ?

Pour les entreprises adhérentes aux GEIQ agricole et GEIQ Bâtiment et Travaux Publics signant un contrat de professionnalisation avec une personne inscrite au rSa depuis au moins 3 mois et âgée de plus de 30 ans.

QUOI ?

Une aide exceptionnelle complémentaire à celle de l'Etat pour faciliter l'accès des bénéficiaires du rSa au contrat de professionnalisation :

- 4 000 € pour un contrat de 12 mois
- 6 000 € pour un contrat de 18 à 24 mois